Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 21 NOVEMBRE 2022

DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
MISSION DEVELOPPEMENT DURABLE TRANSITION ECOLOGIQUE

Adoption du Plan Climat Air Energie Territorial 2021-2026

Rapporteur : Christelle MINARD

N°2022-248

Nombre de membres en exercice	**123**
Nombre de présents	**83**
Nombre de pouvoirs	**5**
Votants	**88**
Secrétaire de séance : Talal ABDELKADER	

L'an 2022, le 21 novembre, le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 15 novembre, s'est réuni à Vernouillet sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :

Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) M. Jacques RIVIERE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; Mme Christine FEUILLEUSE (BOISSY-EN-DROUAIS) ;M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Christian BOUCHER (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES); M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; Mme Caroline VABRE (DREUX) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; M. Sebastien LEROUX (DREUX) ; Mme Christine PICARD (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; M. Jacques ALIM (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Nelson FONSECA (DREUX) ; M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; M. Maxime DAVID (DREUX) ; Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ;; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; M. Frédéric GIOWACHINI (FAVIERES) ; M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20221121-2022-248-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/12/2022
Notification : 08/12/2022

(GUAINVILLE) ; Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Christian GUILLOT (LA CHAPELLE-FORAINVILLIERS) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; M. Michel CHRISTIAN (LA MANCELIERE) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Enrico GAMBUTO (MONTREUIL) ; Mme Chantal BREUX (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY LES VILLAGES) ; Mme Edwige GANDON (TREON) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE)

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Christian L'YVONNET (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; Mme Mariam CISSE (DREUX); M. Aissa HIRTI (DREUX) ; Mme Amber NIAZ (DREUX) ; Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ; Mme Valérie VERDIER (DREUX) ; Mme Carine GENTIL (DREUX) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; Mme Françoise POULET (RUEIL-LA-GADELIERE) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET).

Pouvoirs :

M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) donne pouvoir à Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) donne pouvoir à Caroline VABRE (DREUX) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) donne pouvoir à Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) donne pouvoir à Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20221121-2022-248-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/12/2022
Notification : 08/12/2022

Il a été exposé que,

Le Plan Climat Air Energie Territorial est en phase d'adoption définitive, suite à la consultation du public intervenue du 9 août au 9 septembre 2022 sur le site Internet de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

Le Plan Climat Air Energie Territorial, arrêté en conseil communautaire le 2 février 2020, avait essentiellement fait l'objet d'une mise en conformité avec les objectifs de réduction de gaz à effet de serre et de production d'énergies renouvelables, nationaux et régionaux.
Présenté et adopté par le Conseil communautaire le 23 mai 2022, il poursuit l'objectif d'une couverture quasi intégrale des besoins en énergie à l'horizon 2050, par un mix d'énergies renouvelables et la neutralité du bilan des émissions de carbone.

La stratégie inclut le bilan du précédent plan climat énergie territorial 2013-2019, l'étude d'opportunité d'une Zone à Faible Emissions mobilité. Le référentiel des données est celui de 2018. La stratégie décrit également l'organisation de son pilotage et de l'évaluation des actions. Cette stratégie s'appuie sur 3 axes : la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et le déploiement des énergies renouvelables. Ces 3 axes se traduisent dans un plan comprenant 20 actions.

Pendant la phase de consultation, le projet arrêté n'a fait l'objet d'aucune observation de la part du public.

***VU** l'avis favorable de la commission attractivité du territoire par la filière touristique, agricole et le développement durable du 05 mai 2022,*
***VU** les articles L 222-26 et R. 229-51 à R.221-56 du code de l'environnement relatifs aux Plan Climat Air Energie Territorial,*
***VU** la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,*
***VU** la loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat,*
***VU** la stratégie Nationale Bas Carbonne adoptée par décret du 21 avril 2020,*
***VU** le schéma Régional d'Aménagement de Développement et d'Egalité des Territoires (SRADDET) de Centre Val de Lore approuvé par arrêté préfectoral du 4 février 2020,*
***VU** le schéma Régional d'Aménagement de Développement et d'Egalité des Territoires (SRADDET) de Normandie approuvé par arrêté préfectoral du 2 juillet 2020,*
***VU** la délibération du 2 février 2020 arrêtant le projet de Plan Climat Air Energie Territorial,*
***VU** la délibération du 23 mai 2022 approuvant le Plan Climat Air Energie Territorial après prise en compte des observations des personnes publiques associées,*
***VU** l'avis de consultation publié dans l'Echo Républicain le 9 août 2022.*
***VU** le plan Climat Air Energie Territorial 2021-2026 de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux dans sa version soumise à consultation du public*

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

ARTICLE 1 : ADOPTE le Plan Climat Air Energie Territorial 2021-2026 de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux dans sa version soumise à consultation du public.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20221121-2022-248-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/12/2022
Notification : 08/12/2022

Acte publié le : 07/12/2022 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 ET R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le 07 décembre 2022**  **Gérard SOURISSEAU** **Président** **Talal ABDELKADER** **Secrétaire de séance**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20221121-2022-248-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/12/2022
Notification : 08/12/2022